



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 04 novembre 2021

n° 159-21

**Objet :** *RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour l'évolution, la maintenance corrective, évolutive et préventive, la télé-maintenance, la télé-assistance, et la formation des logiciels Esri*

- date de convocation le 29 octobre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quatre novembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 30

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoza
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Hélène Jacquemin
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Marie Bénévise à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Pascal Mithieux à Hélène Jacquemin - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Corine Wolff à Michel Dyen

- conseillers excusés : 15

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Pierre Brun - Michel Camoz - Pierre Duperier - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 04 novembre 2021

délibération n° 159-21

objet **RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour l'évolution, la maintenance corrective, évolutive et préventive, la télé-maintenance, la télé-assistance, et la formation des logiciels Esri**

---

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, expose qu'il est proposé de constituer un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché ayant pour objet la prolongation de logiciels acquis en 2018 par Grand Chambéry et la Ville de Chambéry, permettant la maintenance évolutive, préventive et corrective, la télé-maintenance, la télé-assistance, et la formation concernant les solutions fournies par l'entreprise Esri France (logiciels de cartographie).

Le projet de convention constitutive de groupement de commandes formalise les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupement.

Grand Chambéry, coordonnateur du groupement, aura la charge de la préparation, de la passation, de la signature et de la notification de l'accord-cadre à bons de commande en vue de la satisfaction des besoins de ses membres.

Chaque membre du groupement de commandes se chargera de l'exécution de ses commandes, du suivi des consommations et du paiement des factures relatives à ses consommations.

La durée de la convention correspond à la durée de trois ans prévue pour l'accord-cadre dont le lancement est prévu en décembre 2021.

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau les conventions de groupement de commandes,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la création du groupement de commandes entre Grand Chambéry et la Ville de Chambéry,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement de commandes,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 159-21

Objet de l'acte : RS - Convention constitutive de groupement de commandes pour l'évolution, la maintenance corrective, évolutive et préventive, la télé-maintenance, la télé-assistance, et la formation des logiciels Esri

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres

Date de l'acte : 15 novembre 2021

Annexe(s) : Convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211115-lmc1H26081H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26081H1

Date de transmission en Préfecture : 16 novembre 2021

Date de réception en Préfecture : 16 novembre 2021

Période d'affichage : du au